

SALON PARIS HEALTHCARE WEEK

29-31 MAI 2018

PARIS PORTE DE VERSAILLES

STAND G15



- Depuis quatre ans, le ministère chargé des Solidarités et de la Santé et ses partenaires, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), le Centre national de gestion (CNG), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et Santé publique France, participent ensemble à la Paris Healthcare Week.
- Ils vous accueillent sur leur stand pour vous apporter toutes informations sur les dispositifs qu'ils accompagnent. Ne manquez pas les rendez-vous sur l'espace animation du stand (p.11).
- Retrouvez-nous également dans des conférences et des agoras du programme officiel de la FHF, ainsi que sur des ateliers du salon infirmier. Consultez notre programme (p.8 à p.10).

LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Le ministère des Solidarités et de la Santé prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de la solidarité, de la cohésion sociale, de la santé publique et de l'organisation du système de soin.

Sont présentés sur le stand du ministère à la Paris Healthcare Week les directions suivantes :

La Direction générale de la santé (DGS), qui élabore la politique de santé publique et contribue à sa mise en œuvre au travers de 4 grands objectifs : préserver et améliorer l'état de santé des populations, protéger la population des menaces sanitaires nationales ou internationales, garantir la qualité, la sécurité et l'égalité dans l'accès au système de santé, et coordonner, animer et impulser le réseau des partenaires.

La Direction générale de l'offre de soin (DGOS), qui pilote les politiques permettant aux patients de bénéficier de parcours de soins structurés et décloisonnés entre les secteurs hospitalier, médico-social et ambulatoire, ce qui nécessite notamment une coordination renforcée des professionnels, médicaux comme soignants.

La Direction de la sécurité sociale (DSS), qui est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique relative à la Sécurité sociale : assurance maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, retraite, famille, dépendance, financement et gouvernance.

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), qui a pour mission de concevoir, piloter et évaluer les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité, afin de favoriser la cohésion sociale et le soutien à l'autonomie des personnes.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/>
[@MinSoliSante](#)



L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) est un pôle d'expertise chargé de :

- la collecte, l'hébergement et l'analyse des données des établissements de santé : activité, coûts, organisation et qualité des soins, finances, ressources humaines...
- la gestion technique des dispositifs de financement des établissements : calcul des tarifs annuels hospitaliers, allocation de ressources...
- la réalisation d'études sur les coûts des établissements sanitaires et médico-sociaux : publication annuelle des coûts hospitaliers...
- l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé : classification internationale des maladies (Cim), classification commune des actes médicaux (CCAM), catalogue spécifique des actes de rééducation et de réadaptation (CSARR)...

L'ATIH intervient dans le secteur sanitaire sur les 4 champs de l'activité hospitalière : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) ; hospitalisation à domicile (HAD); soins de suite et de réadaptation (SSR) et psychiatrie ; médico-social : personnes âgées et personnes handicapées.

Dans ce cadre, l'ATIH fournit aux établissements des outils pour faciliter la collecte, et restitue les informations sur son site internet, via la plateforme ScanSanté, des applications mobiles, des éditions...

www.atih.sante.fr



Vous êtes Directeur, Praticien hospitalier, Personnel enseignant et hospitalier, Allocataire d'un contrat d'engagement de service public (CESP), Elève attaché d'administration hospitalière, Candidat à un concours ou à une autorisation d'exercice, nous sommes disponibles pour vous répondre.

Le Centre National de Gestion (CNG) apporte conseils et expertises aux directeurs de la FPH tout au long de leur carrière, et assure leur gestion statutaire de la nomination dans le corps dont ils relèvent jusqu'à leur départ à la retraite.

Le CNG dispose d'un département chargé de la gestion statutaire des deux corps de praticiens hospitaliers et des personnels enseignants et hospitaliers titulaires pour la partie hospitalière de leur activité. Ce département assure un suivi personnalisé des praticiens qui en font la demande.

Il a également en charge la gestion des contrats d'engagement de service public pour les étudiants et internes en médecine et les étudiants en odontologie.

Le CNG contribue au développement professionnel et managérial des praticiens et des directeurs dans un objectif de gain en efficacité individuelle et de meilleure performance collective.

L'offre de service de l'unité mobilité-développement professionnel s'est structurée et évolue régulièrement depuis sa création. Cette offre comprend des dispositifs individuels ou collectifs qui s'adaptent à la diversité des situations et des besoins exprimés par les professionnels accompagnés.

Le CNG c'est aussi :

L'organisation de 19 concours nationaux : 12 concours médicaux comprenant notamment les ECNi, Epreuves classantes nationales informatisées et 7 concours administratifs conduisant à l'EHESP.

Le fonctionnement des commissions nationales et la gestion des autorisations d'exercice des médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes à diplôme européen ou hors Union européenne.

www.cng.sante.fr



Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) est un établissement public administratif dont les missions sont les suivantes :

- Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (aides individuelles et fonctionnement des établissements et services médico-sociaux).
- Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
- Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation de réseaux (agences régionales de santé, conseils départementaux, maisons départementales des personnes handicapées).
- Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
- Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2018, la CNSA gère un budget de plus de 25 milliards d'euros.

www.cnsa.fr

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

@CNSA-actu



La Réserve sanitaire c'est 14 000 professionnels du secteur de la santé, hospitaliers, libéraux et retraités, et plusieurs centaines de réservistes en mission chaque année.

Lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle exige un appui en ressources humaines sanitaires, le ministère de la santé ou une ARS peuvent demander que des réservistes interviennent en renfort, dans un établissement de santé, médico-social, ou dans une Agence Régionale de Santé (ARS).

La Réserve sanitaire est gérée par Santé Publique France, l'agence nationale de la santé publique.

Qui sont les réservistes, dans quels cas et comment faire appel à la réserve sanitaire, comment gérer un de ses salariés réservistes : nous répondons à toutes vos questions sur le stand.



www.santepubliquefrance.fr

LES CONFÉRENCES DU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ SUR LE SALON

MARDI 29 MAI

10h30 - 12h30

CONFÉRENCE INAUGURALE :
« Territoire(s), la nouvelle frontière »

MERCREDI 30 MAI

17h15 - 18h30

CONFÉRENCE DU MINISTÈRE
« De la proximité au recours :
organiser les soins au niveau des territoires »

LES ATELIERS DU SALON INFIRMIER

Salon Infirmier®

JOURNÉES NATIONALES D'ÉTUDES DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

MARDI 29 MAI

13h30 - 14h30 ATELIER C	Les métiers de la santé et du médico-social
15h30 - 16h30 ATELIER C	Le service sanitaire : IDE, vous avez aussi votre place !

MERCREDI 30 MAI

13h30 - 14h30 ATELIER B	Infirmier en pratique avancée : tout savoir sur votre nouvel exercice !
15h00 - 16h00 ATELIER B	Violences en santé : IDE, vous aussi vous pouvez agir !
16h30 - 17h30 ATELIER A	L'exercice en équipe : IDE, le maillon fort !

JEUDI 31 MAI

10h30 - 11h30 ATELIER C	Infirmier en pratique avancée : tout savoir sur votre nouvel exercice !
--	--

LES AGORAS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

MERCREDI 30 MAI

10h15 - 11h00 PATIENT RESIDENT	GHT : quel bilan 2 ans après la réforme ?
11h15 - 12h00 PATIENT RESIDENT	Serafin-PH : actualité du projet et apports attendus de l'étude nationale de coûts
12h15 - 13h00 PATIENT RESIDENT	L'hôpital dans son territoire : la complémentarité plutôt que la compétition !
14h15 - 15h00 PATIENT RESIDENT	Maitriser les usages du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social
15h15 - 16h00 PATIENT RESIDENT	Réforme(s) des études en santé : médecins, soignants, managers, tous concernés
17h15 - 18h00 MANAGER	Qualité de vie au travail : nous sommes tous concernés !

JEUDI 31 MAI

13h15 - 14h00 E-SANTE	Le numérique au service de tous
16h15 - 17h00 MANAGER	La violence en santé n'est pas une fatalité

LES ANIMATIONS SUR LE STAND DU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

	Mardi 29 mai	Mercredi 30 mai	Jeudi 31 mai
09h30 - 10h30		POINT PRESSE D'hôpital numérique à Hop'En (DGOS)	POINT PRESSE Les achats hospitaliers (PHARE)
10h30 - 11h30			Restitutions des données hospitalières (ATIH)
11h30 - 12h30		POINT PRESSE La pratique avancée (DGOS)	Territoire de Soins Nu- mérique : fluidifier le parcours du patient et améliorer la coordination des professionnels grâce aux services numériques eTICSS (SG)
12h30 - 13h30			ARS BFC: Télémédecine, L'extension du maillage territorial : efficacité et automatisation au service des professionnels de santé (SG)
13h30 - 14h30	Expérimentations et inno- vations en santé : présenta- tion de l'article 51 LFSS (SG)		LOGIMEDH (CNG)
14h30 - 15h30	Restitutions des données hospitalières (ATIH)		SIMPHONIE (DGOS)
15h30 - 16h30		Restitutions des données hospitalières (ATIH)	La télémédecine (DGOS)
16h30 - 17h30		POINT PRESSE Le rapport annuel ONVS (DGOS)	

